

La population du Nouveau-Brunswick continue de vieillir

- Selon le Recensement du 16 mai 2006, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus a augmenté dans l'ensemble des provinces et territoires au cours des cinq dernières années, tandis que le pourcentage d'enfants âgés de moins de 15 ans a poursuivi son déclin.
- Le vieillissement de la population peut être attribué à deux principaux facteurs : déclin des taux de fertilités et augmentation de l'espérance de vie.
- Le vieillissement démographique devrait s'accélérer dans l'ensemble du pays lorsque les premiers baby-boomers auront atteint l'âge de 65 ans, en 2011.
- En 2006, le Nouveau-Brunswick a été classé au troisième rang des provinces du Canada atlantique ayant la population la plus âgée; les aînés âgés de 65 ans et plus représentaient 14,7 % de la population provinciale. Seule Terre-Neuve-et-Labrador avait une population plus jeune, ses aînés comptant pour 13,9 % de la population totale. La Nouvelle-Écosse a la population la plus âgée de l'est du Canada (15,1 % de ses résidents sont âgés de 65 ans ou plus), et elle se situe au deuxième rang au Canada, après la Saskatchewan (15,4 %).

Deux indicateurs de la structure par âge de la population ont été retenus pour l'analyse du Recensement de 2006 :

1) la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus; 2) la proportion d'enfants âgés de moins de 15 ans. Une population est considérée comme plus âgée qu'une autre lorsque sa proportion de personnes âgées y est plus importante. Une population sera considérée comme plus jeune si la proportion d'enfants est plus élevée.

L'usage de ces deux indicateurs peut mener à des résultats différents de ceux que l'on obtiendrait au moyen d'autres indicateurs de la structure par âge de la population, comme l'âge médian.

